الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التعليم العالي والبحث العلمي Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mustapha STAMBOULI de Mascara

Rectorat

N°. Q. 3 /U.M/2017



2 7 DEC. 2017

## Procès Verbal de réunion du conseil de direction 05/12/2017

L'an deux mille dix-sept et le Cinq du mois de décembre, à 08h30, s'est tenue à la faculté de droit et sciences politiques, une réunion du conseil de direction, sous la présidence de Mr le Recteur de l'université.

#### Ordre du jour :

- Situation des étudiants doublement inscrits.
- -Situation des équipements pédagogiques.
- Préparation des examens du premier semestre.
- Divers.

#### Etaient présents:

- Mr ADNANE Ahmed	Ahmed Vice-recteur chargé la formation supérieure du premier et deuxième cycle,  La formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation.	
- Mr MEDDAH Boumediene	Vice recteur chargé de la formation supérieur de troisième cycle, l'habilitation	
	universitaire, la recherches scientifiques et la formation supérieure de post graduation	
- Mr CHENNINI Abderrahmane	Vice recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'animation de la communication et des manifestations scientifiques.	
- Mr BETTOUMI Benaoumeur	Secrétaire Général	
-Mr TAIBI Ghomari	Doyen de faculté des sciences sociales et humaines.	
- Mr TCHIKO Faouzi	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales et Sciences de gestion.	
- Mr MESSAOUDI Rachid	Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques.	
- Mr BELABID Lakhdar	Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie	
- Mr BOUCHEKARAMohamed	Doyen de la faculté des sciences et technologie.	
- Mr SEDDAR Noureddine	Doyen de la faculté des Lettres et des langues.	
-Mr YAHIAOUI Ahmed	Doyen de la faculté des sciences exactes.	
- M <sup>me</sup> SEBBANE Aicha Mounia	Responsable CEIL (membre invitée)	
Etait absent :		

#### Etait absent.

- Mr BENSLIMANE Mohamed Vice recteur de développement et de la prospective Après une allocution de bienvenue, une lecture du dernier procès verbal du conseil de direction a été faite afin de vérifier l'état d'avancement de mesures prises notamment :

- Début de l'opération de scanner.
- Finalisation de l'emploi du temps définitif de 1<sup>er</sup> semestre.
- Inscription des nouveaux doctorants.

Après débat, il a été constaté que ; la formation de personnel chargé de scanner les documents a été assurée, avec l'absence de la faculté des sciences de la nature et de la vie. pour entamer cette opération un scanner sera affecté pour chaque faculté, pour les nouveaux doctorants, et en raison de contraintes liées à leur inscription au niveau de CERIST, les doctorants de la faculté des langues et des lettres, n'ont pas encore effectués leur inscription.

Pour les emplois du temps définitifs, la date butoir du jeudi 07/12/2017 à été fixée pour les transmettre au vice rectorat de la formation supérieure du premier et deuxième cycle, formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de graduation. La même date a été retenue pour l'emploi du temps de la formation doctorale.

Il a été décidé également d'inclure les nouveaux enseignants dans l'emploi du temps du  $2^{\rm eme}$  semestre.

A l'issue de cette mise en point, l'ordre du jour de la réunion a été entamé:

#### 1- Etudiants doublement inscrits:

Suite à la mise en service du nouveau logiciel, il a été constaté une double inscription pour 96 étudiants dans différentes facultés. Il a été convenu en premier lieu de vérifier la présence régulière des étudiants concernés et de prendre toutes les mesures nécessaires pour que chaque étudiant, doit figurer une seule fois dans nos effectifs. En plus, un avertissement sera versé au dossier de l'étudiant qui n'aura pas avisé l'administration. Pour sa part, le vice recteur de la formation en graduation, a déclaré que ces cas sont dus essentiellement à l'obtention d'un nouveau baccalauréat, et d'autres, ont une inscription académique.

Avant de terminer ce point, le recteur a demandé aux doyens pour instruire leur service pour la mise à jour urgente des droits d'inscription avec l'agent comptable de l'université.

Pour la gestion du logiciel, l'accord pour l'accès a été accordé au vice recteur de la formation en graduation avec tous les privilèges à l'exception de l'inscription après la date butoir. Pour les doyens des facultés et les vices doyens, l'accès leur a été accordé pour apporter les corrections portant sur les erreurs matérielles (Nom -Prénom- Date et lieu de naissance - Changement de filière).

### 2- Préparation de l'examen du premier semestre:

Abordant ce point, le recteur a insisté sur le strict respect du programme déjà arrêté. L'affichage du calendrier doit se faire une semaine avant les vacances d'hiver.

#### 3- Exploitation des équipements:

Un état des équipements neufs et non utilisés a été distribué aux membres présents ; le recteur insiste sur l'obligation pour les doyens concernés par ce matériel à prendre toutes les mesures urgentes pour l'exploitation de ces équipements. Une réunion entre le vice recteur et les déférents doyens pour la concrétisation de cette opération sera tenue incessamment.

Un procès verbal sera dressé, et présenté lors du prochain conseil de direction.

#### 4- Bulletin de la faculté :

Il a été demandé aux doyens de faire une synthèse de toutes les activités depuis le dernier bulletin à ce jour. Cette synthèse doit être communiquée à la cellule de communication pour correction et insertion sur le site web de l'université et des facultés.

Pour matérialiser ses événements, les facultés seront dotées l'année prochaine d'appareilles photos.

Pour une meilleure couverture de ces activités, la responsable de la cellule de communication a préconisé l'organisation d'une réunion de coordination avec les webs masters des facultés, elle a demandé également à ce que toutes les informations soient communiquées à la cellule au moins 48 heures avant l'organisation de toute activité.

#### 5- Divers:

Après débat sur plusieurs points, les mesures suivantes ont été prises :

- nécessité pour la réhabilitation des chaises des amphithéâtres au niveau de l'ancien campus.
- Un projet de dépliant portant carte de formation sera transmis au vice recteur de la formation en graduation et aux doyens pour correction.
- Préparation de canevas pour l'ouverture des nouvelles formations en arts, sciences de la chariaa, droit, langue espagnole et communication.
- Accord de stages de perfectionnement à l'étranger de deux fonctionnaires appartenant au vice rectorat de la formation en graduation en l'occurrence, GUETTAR Tata et SI MOUSSA Toufik; sur ce point et pour l'année 2018, le personnel sera choisi selon des conditions et critères arrêtés en conseil de direction.
- Généralisation de la consultation des ouvrages pour les étudiants dans toutes les bibliothèques.
- Exclusion des étudiants de master n'ayant pas présenté une autorisation délivrée par leur organisme employeur.
- Saisie des notes du premier semestre avec l'ancien logiciel en attendant la finalisation du
- Préparer la cérémonie de clôture de la formation des enseignants recrutés l'année passée, avec la présence des doyens. Dans ce cadre et pour la formation des enseignants nouvellement recrutés, il a été décidé, la création d'une cellule de veille et de proposer deux enseignants de chaque faculté pour assurer cette formation.
- Aucun changement de destination ne sera accordé pour les enseignants pour le Maroc.

Sur le sujet, un traitement au cas par cas sera fait.

- Nécessité de dégager le déficit horaire pour chaque faculté en tenant compte de l'arrêté portant détermination du volume horaire de chaque grade.

- Affectation d'une imprimante badgeuse pour chaque faculté pour la confection de carte d'étudiant. Pour la carte professionnelle des fonctionnaires, se confection sera centralisée au niveau du rectorat. Elle doit comporter les mentions suivantes :
- « République algérienne démocratique et populaire » ;
- la dénomination officielle de l'institution ou de l'administration publique concernée ;
- « CARTE PROFESSIONNELLE » ;
- le numéro de la carte professionnelle attribué au fonctionnaire qui renseigne sur les éléments suivants : date de délivrance année d'expiration -numéro d'enregistrement au registre et, le cas échéant, le matricule ;
- le nom et le prénom de son titulaire ;
- la date de naissance de son titulaire;
- le grade ou la fonction de son titulaire ;
- un barrement bicolore vert et rouge au côté supérieur droit de la carte ;
- la photographie d'identité du fonctionnaire au fond neutre, en couleur, vu de face, en tenue de service, si elle est exigée, placée en haut côté gauche ;
- le nom et le prénom, la qualité et la signature de l'autorité investie du pouvoir de nomination et, le cachet officiel de l'administration ainsi que la mention « valable dix (10) ans » ;
- la date de délivrance.

Les mentions, citées ci-dessus, sont transcrites en langue officielle ; elles peuvent également être doublées, le cas échéant, d'inscriptions en langues étrangères pour le nom et le prénom, et le grade ou la fonction.

- le Nom et Prénom, date et lieu de naissance ; le grade d'enseignant chercheur à l'exception des professeures.
- Adresser une lettre de rappel aux autorités locales pour la mise en place de ralentisseurs au niveau de la rentrée principale de nouveau campus et le renforcement des entrées principales par des agents de l'ordre public.
- Mettre à la disposition des étudiants de droit les mémoires de master.
- Elaboration d'un état de consommation du budget des laboratoires.
- Saisir la direction générale des enseignements du ministère pour pallier au problème des doubles inscriptions des nouveaux bacheliers.
- Transmettre aux services du rectorat la liste des produits consommables pour les travaux pratiques des laboratoires.
- Entamer l'opération de scanner des dossiers pédagogiques des étudiants immédiatement.

L'ordre du jour étant épuisé la séance fût levée à 13H00.



# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE وزارة التعليسم العالسسى و البحسث العلم

# MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Université de Mascara

Rectorat



جامعة معسكر مديرية الجامعة

# ورقة الحضور لمجلس المديرية 05 ديسمبر 2017

الإمضاء	الصفة	الإسم و اللقب
	الأمين العام للجامعة	السيد: بتومي بن عومر
	نائب مدير مكلف بالتكوين العالي في الطور الأول والثاني والتكوين المتواصل و الشهادات و التكوين العالي في التدرج	السيد: عدنان أحمد
	نائب مدير مكلف بالتكوين العالي للطور الثالث، التأهيل الجامعي، البحث العلمي، و التكوين العالي لما بعد التدرج	السيد: مداح بومدين
	نائب مدير مكلف بالعلاقات الخارجية والتعاون والتنشيط والإعلام والتظاهرات العلمية	السيد: شنيني عبد الرحمان
Abje	نائب مدير مكلف بالتنمية والاستشراف و التوجيه	السيد: بن سليمان محمد
E.	عميد كلية العلوم الإجتماعية و الإنسانية	السيد: طيبي غماري
	عميد كلية العلوم الاقتصادية و العلوم التجارية و علوم التسيير	السيد: تشيكو فوزي
M	عميد كلية الحقوق و العلوم السياسية	السيد: مسعودي رشيد
	عمد كلية علوم الطبيعة و الحياة	السيد. بلعيبد لخضر
	عميد كلية العلوم و التكنولوجيا	السيد: بوشكارة محمد
	عميد كلية الأداب و اللغات	السيد: صدار نور الدين
	عميد كلية العلوم الدقيقة	السيد: يحياوي أحمد

If Respo

Responsable de la cellule de contigs il promuil